

Yverdon, le 29 novembre 2012

4 ans après l'adoption de la Loi sur les stupéfiants : Des mesures existent pour répondre aux préoccupations de la population : parlons-en !

Le 30 novembre 2008, la population suisse acceptait la nouvelle Loi sur les stupéfiants par 68% des votants. Quatre ans après, le débat sur les drogues reste très politisé. La population demande d'en faire davantage pour réduire les nuisances liées à la drogue. Les professionnels des addictions souhaitent apporter leur éclairage à ce débat. Pour cela, ils lancent aujourd'hui un appel au dialogue et un site internet : www.reponses-drogues.ch

En 2008, le peuple suisse adoptait la nouvelle Loi sur les stupéfiants. Tous les cantons romands ont soutenu ce texte, salué comme un pas majeur vers une politique moderne susceptible de répondre sérieusement à un problème complexe. Le modèle des 4 piliers demande aux forces de sécurité et au réseau sociosanitaire de travailler ensemble pour réduire les problèmes pour la population et pour les consommateurs. Tous les acteurs se doivent de travailler dans cet esprit et il serait contreproductif de vouloir opposer les uns aux autres. Les mesures sociosanitaires améliorent la sécurité publique et inversement.

La Suisse romande a longtemps eu sa propre sensibilité sur les drogues, un peu différente de celle du reste du pays. Plusieurs projets exemplaires ont d'ailleurs pu y être développés, notamment en matière de prévention, d'intervention précoce et d'insertion sociale. Par contre, certaines mesures efficaces en matière d'ordre public n'ont été que très peu développées de ce côté-ci de la Sarine (salles de consommation ou programmes de prescription médicalisée d'héroïne). Elles ont pourtant été mises en place avec succès dans toutes les villes suisses alémaniques d'importance. D'ailleurs, des collectivités publiques viennent du monde entier pour apprendre de ces expériences. La France s'en inspire actuellement pour lancer des projets pilotes de salles en 2013.

La LStup est une législation fédéraliste. Chaque canton, chaque ville, est libre de ses choix. Pour répondre sérieusement aux problèmes constatés sur le terrain, il convient de bien analyser les nuisances que l'on veut diminuer et choisir des modes d'intervention appropriés, sans à priori. Le pragmatisme doit nous guider dans ces choix et non l'idéologie.

La situation en Suisse romande l'exige. Confrontée au deal de rue et à l'omniprésence des produits sur l'espace public, la population perd patience et demande des résultats, notamment sur la réduction de la visibilité de la consommation ou sur le matériel d'injection abandonné sur l'espace public. Pour ouvrir le débat, les professionnels lancent un site internet qui présente quelques chiffres et éclairages en la matière.

Plus d'infos sur le site internet lancé aujourd'hui :

<http://www.reponses-drogues.ch>

Contact : Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA, 079 345 73 19